

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 12 OCTOBRE 2023

DEL-2023-251

L'An deux mille vingt-trois, le 12 octobre, à 10 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 05/10/2023, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Étaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires : Mmes LAFARIE, PARIS,
MM. BACHELLARD, BARTHALAIS, COUTIER, PAULY, PELLARIN.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires : MM. BARBIER, BOUVARD C, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, DUNAND, GAUDIN,
GYSELINCK, MEYNET-CORDONNIER, PENHOÛËT, PERRISSIN-FABERT, STEYER.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :

Titulaires : Mme TARAGON,
MM. GILET, HACQUIN, JACQUES, LEOTY, SIBILLE.

Suppléants : M. BOSSON.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :

Titulaires : Mme MERMIER,
MM. CONDEVAUX JF, DEAGE, GILBERT, MARTIN-COCHER.

Suppléants : .

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : Mme AUDETTE,
MM. BOISIER, CALLET, CHARBONNIER, DUGAVE, EVERAERE, REY.

Suppléants : .

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. CARTIER, FRANCOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires : M. BAUD-GRASSET.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires : Mmes MAYORAZ, WENDLING,
MM. BOUCHET, GENOUD, GEORGES, MILLET-URSIN.

Suppléants : M. PERISSOUD.

Avaient donné pouvoir :

Mme BRUNO,
MM. AEBISCHER, BARRY, BONTEMPS, BOUCLIER, FONTAINE, GRANGER, PEUGNIEZ, RATSIMBA.

Étaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, BRO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MUGNIER,
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BARON, BLOUIN, BOUVARD M, BUFFLIER, BURNET, CALONE,
CAVAREC, CHARLOT-FLORENTIN, CHARRAT, CHASSAGNE, CHENEVAL P, DAVIET, DEFAGO,
DERONZIER, GILLET, GONDA, GUILLOTTE, HAVEL, HENON, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-
GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEROY, LOMBARD, MATHIAN, MODURIER, MUGNIER, OBERLI,
PEROU, PERRET, PETIT, ROLLIN, ROSSINELLI, RUBIN, SADDIER, SERMET-MAGDELAIN, SONNERAT,
TOURNIER, TRUFFET, VILLARD, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, DARDE, GIZARD, JAILLET, KHAY,
MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, JEZEQUEL, LOUVEAU, MALOSSE, RACAT, SOULAS, VIVIANT
: du SYANE.

M. PAILLOLE : de Syan'EnR.
Mme LE DOUJET DESPERTS : Payeure Départementale de Haute-Savoie.

Membres en exercice : 104
Présents : 47
Représentés par mandat : 9

Membres habilités à prendre part au vote : 104
Votants : 56

Objet : ELECTION DE MEMBRES DU BUREAU

Exposé du Président,

Conformément aux statuts du Syndicat, le Bureau élu par le Comité est composé des délégués suivants :

- le Président,
- 5 membres par Collège des secteurs géographiques (correspondant à chaque arrondissement) représentant les communes sous concession ENEDIS, avec 1 membre supplémentaire par arrondissement si le Collège dudit arrondissement a été amené à élire plus de 20 membres au Comité, soit :
 - ✓ 5 membres pour le secteur d'ANNECY,
 - ✓ 5 membres pour le secteur de BONNEVILLE,
 - ✓ 5 membres pour le secteur de SAINT-JULIEN,
 - ✓ 5 membres pour le secteur de THONON.
- 2 membres représentants du Conseil Départemental,
- 3 membres pour les communes sous ELD,
- 1 membre représentant les Syndicats Intercommunaux sous ELD
- en ce qui concerne le collège des EPCI, 1 membre au Bureau par tranche de 6 au Comité, soit actuellement 2 membres.

Soit un total de 29 membres pour former le Bureau syndical.

Les 2 postes de membres représentant le Collège des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI-FP) demeurent inoccupés.

Il convient donc de procéder à leur élection par le Comité, en application de l'article 7.2 des statuts du Syndicat, étant précisé que la composition du Bureau syndical pour les autres collèges est inchangée.

Le Président fait un appel à candidatures pour l'élection au Bureau.

Après recensement des candidatures et leur communication au Comité, le Président engage le 1^{er} tour de l'élection, en appelant les délégués à voter.

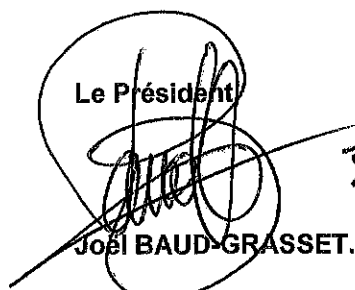
Le Président annonce le résultat du vote.

Sont élus au Bureau syndical :

Pour le collège des EPCI :

Mme Nadine WENDLING
M. Jean-Marc BOUCHET

Adopté à l'unanimité.

Le Président

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES A NUMERIQUE